

PARCOURS DE FORMATION

RENSEIGNEMENTS	PERSONNELS	DE	<u>L'ÉLÈVE</u>	

Nom:	
Prénom:	
Type de permis	

	Λ
1	>
_	7/



■ Evaluation de départ







☐ Formation théorique - Cours de code Heures min. à effectuer:

- Tests Heures min. à effectuer :

☐ Alternance de théorie et de pratique



□ Examen Théorique



☐ Heures de conduite Heures min. à effectuer:



accompagnée

Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de

□ Conduite supervisée



□ Examen Blanc

7/20



□ Examen pratique

PARCOURS THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » peut être suivie à votre rythme, soit :

- dans l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant - via internet (code en ligne CER)

PARCOURS PRATIQUE

pratique, vous serez amené(e) à circuler:

- de nuit

Pendant la phase

- en rase campagne sur autoroute

la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. THÈMES:

- □ L'arrêt et le stationnement
 □ Les croisements et les dépassements
 □ La connaissance de la réglementation générale
- du permis de conduire
- L'éco-conduite
 Les priorités
- ☐ alcool et stupéfiants
- ☐ défaut de port de la ceinture de sécurité
- ☐ Les règles de circulation
- La signalisation
 Les comportements dans les tunnels
 La visibilité

COURS OBLIGATOIRES

- ☐ La prise de conscience des risques☐ Le respect des autres usagers Le
- partage de l'espace public

 Vitesse
- distracteurs

CRITÈRE 3.1 DU LABEL DE L'ETAT